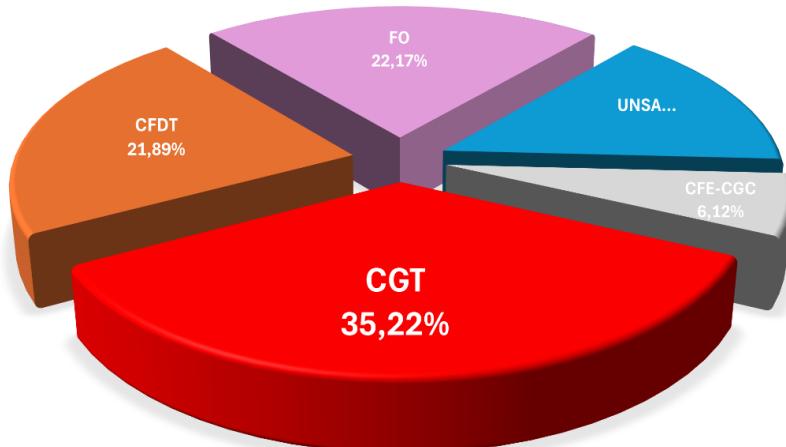


# **LA CGT, PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE DE LA BRANCHE DES TRANSPORTS URBAINS**

La Fédération des Transports CGT tient à remercier l'ensemble des salarié·es de la profession qui ont fait confiance aux syndicats, militant·es, élu·es et mandaté·es de la CGT dans les réseaux des transports urbains pour avoir, une nouvelle fois, placé la CGT comme première organisation syndicale de la profession, laissant à plus de 10 points les autres organisations syndicales !



Cette première place est également confirmée au sein des trois principales multinationales du transport de voyageurs :

- ✓ Première organisation syndicale au sein du groupe RATP ;
  - ✓ Première organisation syndicale au sein du groupe Keolis ;
  - ✓ Première organisation syndicale au sein du groupe Transdev.

Consciente de la confiance ainsi renouvelée, la CGT mesure pleinement la responsabilité qui lui incombe, tant dans la défense et le maintien des droits acquis que dans la conquête de nouveaux droits pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Dans un contexte de concurrence exacerbée entre les groupes et la recherche d'économie des autorités organisatrices, il est indispensable de réaffirmer que les réseaux de transports de voyageurs constituent un maillon essentiel de la cohésion territoriale. Ils permettent aux populations d'accéder à l'emploi, à la culture et aux loisirs... tout en contribuant pleinement au développement et à l'activité économique.

Pour cette période qui s'ouvre, la Fédération appelle chaque salarié·e à se syndiquer en rejoignant la CGT afin de participer au renforcement de l'activité syndicale, d'élargir sa représentativité et de travailler collectivement à l'élaboration de revendications portant notamment sur les revalorisations salariales, l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.